



Etre citée dans un livre sans son accord

Par **ppc**, le **01/05/2012** à **19:48**

Bonjour,

une de mes amies vient de me soulever un problème. Un de ses ex avec qui elle est restée environ un an et qu'elle a quitté en mauvais terme suite à des problèmes de harcèlement, vient d'écire un livre avec à priori un large passage où elle serait mentionnée. Elle ne sait pas si elle est citée sous son propre nom et dans quel mesure ce serait romancé.

Le livre sort en Juin 2012.

Quels sont ses droits par rapport à cela ?

Son nom entier peut-il être cité sans avoir de recours ?

par avance merci pour votre réponse

cordialement

ppc